

RÈGLEMENT

Village des Sciences - 9 octobre 2026
Faculté des Sciences et Technologies, Université de Lorraine

POURQUOI CE RÈGLEMENT ?

Le Village des Sciences accueille chaque année plusieurs centaines d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de structures éducatives venues découvrir les sciences à travers des ateliers, animations et rencontres.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les règles communes permettant d'assurer le bon déroulement de l'événement dans un cadre sécurisé, respectueux et conforme aux objectifs pédagogiques.

Il vise notamment à garantir :

- Des conditions d'accueil adaptées pour les groupes participants ;
- Le bon déroulement des animations scientifiques ;
- La préservation des locaux, équipements et matériels ;
- Une expérience de qualité pour l'ensemble des publics présents.

La participation au Village des Sciences implique l'adhésion pleine et entière aux dispositions du présent règlement, dans un esprit de responsabilité partagée entre les structures participantes et l'équipe organisatrice.

1. INSCRIPTION

Les inscriptions aux activités s'effectuent exclusivement via la plateforme dédiée mise à disposition par l'organisation.

Les structures participantes s'engagent à :

- Honorer les inscriptions réalisées ;
- Transmettre des informations exactes et actualisées concernant les effectifs et les encadrants ;
- Signaler sans délai toute modification ou annulation ;
- Respecter les créneaux attribués afin de garantir la fluidité des activités.

Tout retard significatif ou absence non signalée pourra entraîner une réaffectation des créneaux initialement réservés.

2. ACCUEIL ET ORGANISATION GÉNÉRALE

À leur arrivée, les groupes sont invités à se présenter à l'un des points d'accueil situés dans l'Atrium du bâtiment Victor Grignard.

L'équipe organisatrice de la FST assure :

- L'accueil des groupes ;

- La mise à disposition des informations nécessaires au bon déroulement de la visite ;
- La présence d'équipes identifiées pour guider les groupes.

Les structures participantes assurent, sous leur propre responsabilité, l'encadrement de leurs groupes pendant toute la durée de la visite, y compris lors des déplacements sur le site.

3. COMPORTEMENT DES GROUPES

Le Village des Sciences constitue un événement à vocation pédagogique et scientifique, ouvert à des publics diversifiés.

À ce titre, il est demandé à l'ensemble des structures participantes d'adopter un comportement respectueux, notamment :

- D'assurer un encadrement continu des groupes ;
- De respecter les consignes données par l'équipe organisatrice et par les animateurs des stands ;
- De limiter les nuisances sonores ;
- De respecter les autres publics et les personnels ;
- De respecter la signalétique et les espaces réservés ;
- De préserver les équipements et le matériel des stands.

Tout comportement susceptible de perturber le déroulement de l'événement, de porter atteinte aux personnes ou aux biens pourra entraîner la mise en place de mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion d'une personne ou du groupe concerné.

4. REPAS ET UTILISATION DES ESPACES

Les repas et pauses sont autorisées uniquement dans les zones dédiées indiquées par l'équipe organisatrice.

Ces espaces peuvent inclure :

- Les zones de restauration ou de pause identifiées ;
- Les espaces extérieurs accessibles selon les conditions météorologiques.

Les structures participantes s'engagent à :

- Maintenir les espaces utilisés propres ;
- Utiliser les dispositifs de tri et de collecte des déchets ;
- Respecter les consignes affichées dans les locaux.

5. ENGAGEMENT ET SIGNATURES

En signant le présent règlement, les signataires attestent :

- Avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions ci-dessus ;
- En accepter les termes sans réserve ;
- S'engager à les respecter et à les faire respecter par les groupes placés sous leur responsabilité.

Structure participante

Nom de l'établissement :

Type de structure :

- ☐ École / Collège / Lycée
- ☐ IEF
- ☐ Association
- ☐ Autre :

Responsable légal / Le chef d'établissement

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Date : ____ / ____ / 2026

Signature et cachet de l'établissement :

(valide l'engagement de la structure)

Pour la structure participante / Le représentant présent au Village des Sciences (si différent)

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Date : ____ / ____ / 2026

Signature :

(atteste de la prise en charge opérationnelle et de la bonne connaissance des consignes)